

**Marché de travaux pour la résidentialisation  
et l'aménagement du secteur Cormorans - Méréault à Neuville les Dieppe  
Avenant n° 1 au marché n° 14-94**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 35  
Nombre de votants : 39*

**LE 2 OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE**

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 24 septembre 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°9 à la question n°55), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°1 à la question n°49).

**Sont absents et excusés** : Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme AVRIL Jolanta, Mme QUESNEL Alice, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°8), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°50 à la question n°55).

**Pouvoirs ont été donnés par** : Mme CYPRIEN Jocelyne à M. LANGLOIS Nicolas, Mme AVRIL Jolanta à M. ELOY Frédéric, Mme QUESNEL Alice à Mme PARESY Nathalie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard (de la question n°50 à la question n°55).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que par délibération en date du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a autorisé la signature du marché de travaux, selon la procédure appel d'offres ouvert, pour la résidentialisation et l'aménagement du secteur Cormorans - Méréault à Neuville Lès Dieppe avec le groupement Colas / Lorgeril Millour / Minéral service pour un montant de 1 424 323,88 € HT, pour le lot n°1 "Voirie Réseaux Divers".

Il est aujourd'hui nécessaire de passer un avenant lié à la présence de canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées constituées d'amiante ciment, demandant un traitement particulier lors de leur retrait et entraînant un coût supplémentaire de 59 085,00 € HT.

Ce coût correspond à l'inspection préalable des réseaux, au retrait et à l'évacuation de ces matériaux dans une décharge appropriée.

Le montant global du marché se trouve ainsi porté à la somme de 1 483 408,88 € HT pour la Ville de Dieppe.

Considérant l'avis de la commission n° 1 du 23 septembre 2014,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché n° 14.94 en date du 13 mai 2014, pour le lot n° 1 "Voirie Réseaux Divers", signé avec le Groupement Colas / Lorgeril Millour / Minéral Service.

**☞ Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité, la proposition ci-dessus.**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre  
Le Maire de la Ville de Dieppe,  
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :**

**Publication :**

**Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--